

Élection du nouveau Comité directeur lors du premier forum virtuel de l'ASQM !

Le 26 novembre 2020, quelque cinquante délégués ou suppléants ont participé à la rencontre du Forum Qualité de l'Académie suisse pour la qualité en médecine (ASQM), qui s'est tenue pour la première fois sous la forme d'une visioconférence.

La rencontre a notamment eu pour thème les relevés MAS 2018 et 2019, les résultats de l'inventaire 2020 et le projet pilote relatif aux activités qualité dans le secteur ambulatoire. Le thème principal de la rencontre a été l'actualité politique, et plus précisément « l'article 58 LAMal, Renforcement de la qualité et de l'économicité ». La discussion a porté avant tout sur la teneur du concept de mise en œuvre et des contrats-cadres.

Point essentiel à l'ordre du jour, l'Académie a procédé à l'élection générale des membres de son Comité directeur. Celui-ci se compose d'une part de deux représentants du département et de la division Données, démographie et qualité (DDQ) de la FMH. De par leur fonction, les personnes désignées sont Christoph Bossard, vice-président de la FMH, et Esther Kraft, cheffe de la division DDQ.

D'autre part, les délégués au Forum Qualité détenteurs du droit de vote élisent tous les quatre ans en leur sein quatre délégués au Comité directeur. Le 26 novembre 2020, les personnes suivantes ont été élues pour la législature 2020-2024 :

- Eva Maria Genewein, Société suisse de médecine d'urgence et de sauvetage (sortant)
- Michele Genoni, Société suisse de chirurgie cardiaque et vasculaire thoracique (sortant)
- Stefan Greuter, Société suisse d'oncologie médicale (nouveau)
- Andreas Perren, Société suisse de médecine intensive (sortant)

Le Comité directeur de l'ASQM sera ainsi prêt à poursuivre le travail dans sa nouvelle composition, mais avec la même diligence. L'ASQM remercie tous les candidats pour leur engagement. Elle adresse ses sincères félicitations aux candidats élus et se réjouit de pouvoir entamer une collaboration aussi active que fructueuse.

Après huit ans passés au sein du Comité directeur, Jürg Nadig a renoncé à se représenter. Nous lui adressons ici nos plus vifs remerciements pour son indéfectible engagement pour l'ASQM et le corps médical. Jürg Nadig a contribué de manière importante à façonner l'ASQM telle qu'elle se présente aujourd'hui. Au nom de toute l'organisation, nous lui formulons nos vœux sincères pour la suite.



Plateforme suisse des registres médicaux – Mise à jour 2020

Les registres médicaux ont une fonction essentielle : ils font partie intégrante de l'assurance qualité, ils contribuent à la transparence et à la comparabilité des prestations médicales, ils sont à la base de la recherche clinique et épidémiologique et ils fournissent des données importantes pour la politique de santé et la planification des soins. Leur nombre croît continuellement.

La plateforme suisse des registres médicaux a été mise en service en 2012. Elle permet d'accéder en ligne, sous une forme unifiée, aux différents registres médicaux constitués dans le pays. Elle donne une vue d'ensemble de la variété des domaines couverts par les registres médicaux et son moteur de recherche performant permet aux personnes intéressées de retrouver en quelques clics le registre qui va leur être le plus utile. 12 registres supplémentaires ont été ajoutés dans le cadre de la mise à jour 2020, ce qui porte à 114 le total des registres médicaux accessibles via notre plateforme en ligne.

Vous gérez un registre médical qui pourrait être rendu accessible à un vaste public de spécialistes via la plateforme en ligne « Forum suisse des registres médicaux »? N'hésitez pas à nous contacter par courriel à l'adresse ddq@fmh.ch ou par téléphone au 031 359 11 11.



L'OFS lance le relevé MAS 2019

Le 9 novembre 2020, l'Office fédéral de la statistique a donné le coup d'envoi du nouveau relevé MAS (medical ambulatory structure), recensant les données structurelles des cabinets médicaux et des centres ambulatoires pour l'année 2019. Il a pour ce faire adressé aux médecins un courrier les invitant à prendre part au relevé et leur communiquant les clefs d'accès au site dédié. Le relevé MAS 2019 durera jusqu'au 28 février 2021. Vous trouverez les informations pertinentes sur le [site internet de l'OFS](#).

les conditions-cadres pour le relevé MAS 2019 restent inchangées :

- Aucune sanction n'est prévue
- Il est possible d'importer les données du relevé précédent (MAS 2018)
- Les interfaces avec Roko, NewIndex et myFMH sont disponibles
- Il est possible de choisir entre une utilisation à des fins de surveillance ou à des fins statistiques

L'OFS a présenté les [résultats MAS 2018](#) le 2 octobre 2020. La FMH estime que le relevé MAS constitue une base documentaire solide et fiable, précieuse également pour le corps médical. Ses atouts :

- Solidité de la méthodologie
- Reproductibilité des résultats
- Validation et publication des résultats par la Confédération
- Collaboration constructive à tous les échelons

Nous tenons à remercier ici toutes les organisations médicales pour leur collaboration active et constructive dans l'organisation et la mise en œuvre du relevé MAS, et bien sûr les cabinets médicaux et les centres ambulatoires pour leur participation.

L'ASQM informe régulièrement des projets et activités en cours par le biais d'une lettre d'information.
Pour tout complément, critique ou remarque, contactez-nous à l'adresse sqgm@fmh.ch.

ASQM, FMH, Nussbaumstrasse 29, case postale, 3000 Berne 15, Tél. +41 31 359 11 11, Fax +41 31 359 11 12, E-Mail: sqgm@fmh.ch